Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest
Québec

Procès-verbal

Comité exécutif du conseil multidisciplinaire

Date et heure

Le 16 octobre 2025, de 13 h à 14 h

Lieu, adresse et salle

Rencontre par Microsoft Teams

Présences :			
	Arlette Richer	Éducatrice spécialisée, DPD	
	Caroline Boudreault	Hygiéniste dentaire, DPJASP	
	Chantale Boulay	Directrice par intérim, DSMREU	
	Dominique Pilon	Président-directeur général	
	Geneviève Grondin	Vice-présidente, Ergothérapeute, DPD	
	Guylaine Sarrazin	Responsable du maintien des compétences, spécialiste en activités cliniques, DPSMD	
	Jennifer Mascitto	Directrice adjointe par intérim – volet qualité et évolution de la pratique, DSMREU	
	Julie Brousseau	Responsable des communications, Agente de planification, de programmation et de recherche, DRIA	
	Karine Dumais	Technicienne en administration, DSMREU	
	Kim Aubry	Psychoéducatrice, DPD	
	Mariane Morissette-Landry	Secrétaire-trésorière, Agente de planification, programmation et recherche, DQEPE	
	Marie-Ève Vigneault	Travailleuse sociale, DPSMD	
	Mélissa Leduc	Ergothérapeute, DSMREU	
	Mireille Denis	Physiothérapeute, DSMREU	
	Valérie Lecavalier	Présidente, Audiologiste, DPD	
Absent(s) :			
Invité(s) :			

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum

La rencontre débute à 13 h. Le quorum est atteint.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel que présenté :

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. **Points statutaires**
   - 3.1. Mot du président-directeur général
   - 3.2. Mot de la directrice de la DSMREU
   - 3.3. Mot de la présidente du CECM
   - 3.4. Collaboration avec la DSMREU volet QEP (PL-67)
4. **Points d'information**
   - 4.1. Plan d'action (voir plan + budget)
   - 4.2. Échéancier élections pour respecter délais SQ
   - 4.3. Proposition pour les 2 conseils CECMSSo et CECMSSa
   - 4.4. Retenue à la dénonciation d'écarts qualité
   - 4.5. Demande de consultation en cours :
     - DSMREU, Volet opération
     - Guide des meilleures pratiques en dysphagie
   - 4.6. Demandes d'avis - recommandation en cours:
     - Formation PJ
     - Évaluation de la performance et qualité des soins et services
     - Nouvelle demande: Recommandation d'équipement en contexte de restrictions budgétaires
   - 4.7. Avis du CECM à transmettre au CIETOC
     - Ex: trajectoire de service avec bris (NSA à déplacer)
5. **Points de décision/Point d'orientation**
6. **Suivis des rencontres du comité exécutif du conseil multidisciplinaire**
   - 6.1. Suivis découlant de la rencontre du 22 mai 2025
7. **Salle de pilotage**
   - 7.1. Suivis découlant des rencontres antérieures
   - 7.2. Comité de pairs
   - 7.3. Comité de communications
   - 7.4. Comité Orientation 3: une organisation plus humaine
   - 7.5. Comité de gestion des risques
   - 7.6. Comité stratégique de prévention et de contrôle des infections
   - 7.7. Comité de coordination des outils cliniques

7.8. Comité de rétention du personnel et qualité de vie au travail
7.9. Comité de démarche qualité
7.10. Bons coups des membres Comité de démarche qualité

8. Dépôt de documents
8.1. Dépôt du procès-verbal de la rencontre régulière du 22 mai 2025
9. Affaires nouvelles
9.1. Varia
10. Planification prochain CE
10.1. Date de la prochaine rencontre – 6 novembre 2025
10.2. Clôture de la séance

3. Détails du procès-verbal

3.1. Adoption de l'ordre du jour

Ouverture de la rencontre
Madame Valérie Lecavalier ouvre la rencontre et souhaite la bienvenue aux membres. Cette rencontre marque la transition vers deux exécutifs distincts du CECM.

Accueil des nouveaux membres
Madame Valérie Lecavalier accueille Madame Chantale Boulay et Madame Karine Dumais, et remercie Madame Jennifer Mascitto pour sa présence continue.

Adoption de l'ordre du jour
L'ordre du jour est adopté avec l'ajout du point 4.7 – Avis de l'exécutif du CECM à transmettre au CITOC.

3.2. Mot de la directrice ainsi que la directrice adjointe de la DSMREU

Introduction : Madame Jennifer Mascitto souligne l'importance de réviser l'offre de service de la DSMREU pour soutenir les professionnels malgré la perte de ressources. Travaux : encadrement clinique, soutien aux gestionnaires, définition des rôles et disponibilité des ressources. Elle propose de présenter l'offre de service à l'établissement.

Mot de la directrice : Madame Chantale Boulay évoque la transition vers deux exécutifs, la clarification de la structure des DSM (pas de création de deux DSM), les consultations nationales en protection de l'enfance, la formation pour l'intégration des nouveaux professionnels, et les travaux à venir sur les diagnostics en santé mentale pour plusieurs professions.

Suivi : Madame Valérie Lecavalier souhaite des mises à jour régulières sur projets de loi et consultations. Madame Chantale Boulay et Madame Jennifer Mascitto s'engagent à fournir les informations pertinentes, incluant les résultats de la consultation nationale pour la DPJ. **Conclusion** : Les participantes remercient Madame Chantale Boulay et Madame Jennifer Mascitto; les points soulevés sont jugés pertinents pour la planification et le suivi des services multidisciplinaires.	
3.3. Mot du président-directeur général	
Introduction Madame Valérie Lecavalier souhaite la bienvenue à Monsieur Dominique Pilon, président-directeur général, et propose le tutoiement lors des rencontres, ce que Monsieur Pilon accepte et apprécie. **Mot du président-directeur général** Monsieur Dominique Pilon s'excuse pour son retard lié à une activité de reconnaissance des usagers partenaires. Il souligne : • L'importance de l'approche centrée sur l'usager et la contribution des partenaires au fonctionnement du Conseil. • Sa participation directe au Conseil ne sera pas déléguée, incluant les instances multi ou CMDP. • La priorité de l'organisation : performance clinique, qualité et accessibilité des soins et services. • Son engagement à collaborer pour améliorer la qualité des services via les pratiques professionnelles. Il mentionne qu'il pourra aborder certains sujets lors des prochaines rencontres et planifiera ces interventions avec l'exécutif au préalable.	
3.4. Plan d'action (Voir plan + budget)	
Présentation Madame Valérie Lecavalier présente le plan d'action élaboré lors de la réunion du 9 septembre, centré sur le cœur des activités du Conseil multidisciplinaire. **Objectifs du plan d'action** 1. **Capacité d'analyse et de traitement des demandes d'avis** o Traiter sept (7) demandes d'avis ou plus par année (six traitées l'an passé). o Processus : rencontres avec directions, partenaires externes, demandeurs; établissement d'un portrait de la situation; formulation de recommandations. 2. **Réalisation de comités de pairs** o Réaliser deux (2) comités de pairs dans l'année (aucun réalisé depuis plusieurs années).	

○ Enjeux : financement, libération des membres, révision de la documentation. ○ Madame Jennifer Mascitto note que des ajustements sont nécessaires et des travaux sont en cours. ○ Madame Valérie Lecavalier confirme qu'il faudra reprendre les travaux avec Mélissa pour modifier le processus de demandes. ○ **Décision** : Réunion avec Mélissa, Chantale, Jennifer et possiblement un autre membre pour établir les prochaines étapes. Échéance : décembre 2025. ○ Monsieur Dominique Pilon souligne l'importance d'identifier rapidement les besoins budgétaires pour les comités et confirme que le Conseil multidisciplinaire peut soutenir la relance des comités. Des rencontres sont prévues en octobre-novembre. 3. **Création des conseils distincts** ○ Créer le CM services sociaux et le CM services de santé selon l'échéancier établi. ○ Monsieur Dominique Pilon est inclus comme personne redevable; le Conseil multidisciplinaire participera activement au processus.	
3.5. Échéancier élections pour respecter délais SQ	
Échéancier détaillé Madame Valérie Lecavalier présente l'échéancier accessible dans le planificateur; Santé Québec a accordé une certaine souplesse dans les délais. **Calendrier des étapes** • **30 novembre 2025** ○ Établissement des listes des membres CM services sociaux et CM services de santé (Mme Karine Dumais travaille activement; quelques membres restent à identifier). ○ **Enjeu en suspens** : Admissibilité des gestionnaires comme membres du Conseil multidisciplinaire; avis juridique attendu. ○ **Décision exécutive** : À défaut de réponse de Santé Québec d'ici le 30 novembre, les gestionnaires sont considérés membres s'ils détiennent un diplôme collégial ou universitaire dans un domaine de santé ou de services sociaux, quel que soit leur niveau hiérarchique. Justification : collaboration et intégration déjà en place. ○ Mise en place des deux (2) CM transitoires. • **26 février 2025** : Lancement du processus de sélection (durée 45 jours) • **12 mars 2025** : Rencontre de l'exécutif; adoption des règles de régie interne par le DSM • **16 avril 2025** : Assemblée générale spéciale; présentation des règles de régie interne pour approbation • **4 mai 2025** : Début des élections (vote électronique possible via Line Garant / Lime Santé) • **14 mai 2025 (au plus tard)** : Constitution des deux (2) nouveaux exécutifs	

Commentaires et félicitations Monsieur Dominique Pilon félicite Madame Valérie Lecavalier et l'équipe pour l'avancement remarquable du dossier et la rapidité de conformité aux demandes de Santé Québec. Madame Valérie Lecavalier réitère la volonté du Conseil de se conformer aux exigences. **Considérations budgétaires** Madame Valérie Lecavalier souligne que les avis et les comités de pairs doivent être accompagnés d'un budget adéquat, moment propice pour justifier les besoins budgétaires liés à ces activités.	
3.6. Proposition pour les 2 conseils CECMSSo et CECMSSa	
Présentation Madame Valérie Lecavalier présente la proposition officielle pour la création des deux conseils exécutifs transitoires, conformément aux demandes de Santé Québec. **Contexte et échéancier** • Mise en place d'un exécutif services sociaux et d'un exécutif services de santé transitoires. • Délai de six (6) mois à partir du 30 novembre pour constituer les exécutifs permanents, en place à la mi-mai. **Composition des exécutifs transitoires** • Chaque exécutif doit compter au moins trois professions différentes, exigence respectée. **CECMSSa – Services de santé** : • Membres : Mme Geneviève Grondin, Mme Mireille Denis, Mme Julie Brousseau, Mme Valérie Lecavalier, Mme Mélissa Leduc, Mme Caroline Boudreault, 1 membre à coopter. **CECMSSo – Services sociaux** : • Membres : Mme Kim Aubry, Mme Mariane Morissette-Landry, Mme Arlette Richer, Mme Guylaine Sarrazin, Mme Marie-Ève Vigneault, 1 membre à coopter. **Élection des présidences** • CECMSSa : Présidente Mme Valérie Lecavalier; Vice-présidente Mme Geneviève Grondin • CECMSSo : Présidente Mme Mariane Morissette-Landry; Vice-présidente Mme Guylaine Sarrazin **Cooptation de membres additionnels** • Deux départs : Mme Isabelle Francis (archiviste) et un membre parti en juin. • Stratégie de recrutement : solliciter d'anciennes candidates/membres; banque de noms constituée; recrutement de deux personnes pour compléter les exécutifs. **Adoption de la proposition** • Résolution : Composition des deux conseils exécutifs transitoires adoptée. L'organisation dispose maintenant officiellement des deux exécutifs transitoires, répondant à l'une des premières demandes de Santé Québec. **Communication et diffusion** • Information déposée sur l'Intranet. Un document visuel avec éléments graphiques sera utilisé pour faciliter la communication.	

3.7. Retenue à la dénonciation d'écarts qualité	
Contexte et problématique • Certaines pratiques non conformes persistent et sont difficiles à dénoncer : absence de consentement éclairé, non-respect de la confidentialité, mesures de contrôle non révisées, maltraitance. • Facteurs de retenue : crainte de représailles, inconfort lié au processus, difficulté à signaler un collègue, nouvel employé. • 14 exemples concrets ont été présentés, incluant formulaires de signalement, accès limité aux outils, maltraitance organisationnelle, écarts dans les plans d'intervention, situations de négligence et formation insuffisante. **Propositions du Conseil multidisciplinaire** • Mettre en place rapidement des mécanismes favorisant un climat propice à la qualité et à la sécurité des pratiques. • Changer la culture organisationnelle : passer d'une culture de dénonciation négative à une culture d'amélioration continue. • Reconnaître le rôle de la direction générale, disposant des leviers nécessaires pour agir. **Positionnement de la direction** • Madame Jennifer Mascitto souligne les efforts pour assurer l'accès aux gestionnaires, la connaissance des politiques et la création d'ouverture. • Signalements de maltraitance ne doivent pas passer par les gestionnaires. • Le DSM se dit prêt à contribuer à un plan d'action pour améliorer ces situations, qui affectent sécurité, rétention du personnel et attractivité. • Monsieur Dominique Pilon propose la mise en place d'une culture de signalement non punitif (« no fault culture ») privilégiant l'apprentissage collectif et l'amélioration continue. **Démarche prévue** • Rencontre avec Docteure Caroline Bourassa-Fulop pour élaborer les grandes lignes du changement de culture. • Présentation à l'équipe de direction. • Mise en œuvre du changement culturel. • Le mémoire de Docteure Bourassa-Fulop sera partagé avec l'exécutif du Conseil multidisciplinaire. • Le Conseil multidisciplinaire participera comme observateur et collaborateur. **Commentaires et suivi** • Madame Chantale Boulay insiste sur l'importance du changement culturel à tous les paliers et sur la disponibilité de mécanismes alternatifs pour les professionnels. • Monsieur Pilon confirme la création d'un « safe space » pour exprimer observations et erreurs sans crainte de représailles. • Décision : la direction générale lance les travaux sur le changement de culture; le Conseil multidisciplinaire sera interpellé et collaborera aux travaux.	

• Madame Chantale Boulay assurera le suivi lors des rencontres de trio et avec les futurs conseils exécutifs distincts.	
3.8. Demande de consultation en cours	
• Sujet non-abordé	
3.9. Demandes d'avis - recommandation en cours	
• Sujet non-abordé	
3.10. Avis du CECM à transmettre au CIETOC	
Contexte et problématique • Madame Valérie Lecavalier soulève le rôle du Conseil multidisciplinaire pour les trajectoires de services, normalement discutées au CIETOC, qui n'existe pas encore. • Situation de crise NSA : plus de 145 usagers en NSA à l'hôpital, dépassement du seuil de 25%, congestion des lits de soins aigus, débordement à l'urgence. • Décision : mobilisation de l'équipe de direction pour libérer rapidement des lits. **Exemples de situations problématiques** 1. **Libération de lits NSA et orientations inadéquates** (Mme Mélissa Leduc) : usagers orientés vers soins palliatifs ou retour à domicile 24/7, impact sur les trajectoires et accès aux lits appropriés. 2. **Usager avec troubles de santé mentale en CHSLD** (Mme Valérie Lecavalier et Mme Arlette Richer) : accidents avec autres résidents, risques pour le personnel (PAB), communication insuffisante entre équipes. **Réponses et solutions proposées par la direction** • **Centre de commandement NSA** : pilotage des trajectoires, réponses rapides, réunions quotidiennes de l'équipe de direction. • **Projet Passerelle 90** : hébergement direct à partir du domicile avec services 24/7, délai de 90 jours avant hébergement permanent, jusqu'à 20 usagers simultanément. • Mécanisme d'accès à l'hébergement : placer les usagers dans le milieu le plus approprié même en urgence, exemple positif : Maison Libella (Vaudreuil-Soulanges). • Plans d'intervention et plans de travail PAB : nécessité d'assurer leur complétion pour soutenir le personnel, surtout les PAB. **Mise en place du CIETOC** • Trousse reçue et mise en œuvre débutera prochainement. • Expertise de Mme Johanne Fleurant attendue à son retour de vacances. • Rôle du CIETOC : analyser l'ensemble des trajectoires des usagers, pas seulement le statut NSA. **Protocole de communication pour le Conseil multidisciplinaire** • Signalement par professionnels : à leurs gestionnaires immédiats. • Signalement par le Conseil : si plusieurs cas similaires sont constatés, rapport à Mme Chantale Boulay. • Les directions discutent ensuite les situations préoccupantes au Centre de commandement.	

4. Autres points (Au besoin)	
4.1. Rien à signaler	
5. Dépôt du procès-verbal de la rencontre du 22 mai 2025	
5.1. Le procès-verbal de la rencontre du 27 mai est adopté.	
6. Suivis découlant de la rencontre du 27 mars 2025	
6.1. Aucun	
7. Affaires nouvelles	
7.1. Varia • Madame Valérie Lecavalier a confirmé sa date de départ pour une période indéterminée, le 21 octobre 2025. • Madame Geneviève Grondin prendra le relais avec la collaboration de Madame Mariane Morissette-Landry, présidente CECMSSo et de Madame Guylaine Sarrazin, vice-présidente CECMSSo.	

8. Clôture de la rencontre	
8.1. La rencontre se termine à 14 h 16	

Madame Valérie Lecavalier, présidente du comité exécutif du CM

Rédigé par : Madame Karine Dumais, technicienne en administration, DSMREU, CISSS de la Montérégie-Ouest

Proposition pour le Procès-Verbal 2025-10-16

Création des comités exécutifs transitoires (CECMSSaT et CECMSSoT)

> **CONSIDÉRANT** que, conformément aux demandes de Santé Québec, le CISSS de la Montérégie-Ouest se doit de mettre en place un comité exécutif du conseil multidiscplinaire pour les services sociaux (CECMSSo) et un pour les services de santé (CECMSSa);
> **CONSIDÉRANT** le délai de six (6) mois à partir du 30 novembre 2025 pour constituer les CECMSSo et CECMSSa permanents, afin qu'ils soient en place à la mi-mai 2026;
> **CONSIDÉRANT** que chaque comité exécutif doit compter au moins trois professions différentes, selon les règlements de régie interne actuels;
> **CONSIDÉRANT** que les comités exécutifs transitoires doivent être composés des membres du CECM actuel;
> **CONSIDÉRANT** les titres d'emplois de chacun des membres actuels;

Il est proposé par Valérie Lecavalier, appuyée par Mélissa Leduc, et résolu à l'unanimité, de procéder à la création des deux conseils exécutifs transitoires, le CECMSSoT et le CECMSSaT, parmi ses membres actuels, divisés selon leur profession, soit selon la composition suivante :

CECMSSaT – Services de santé :

- Membres : Mme Geneviève Grondin, Mme Mireille Denis, Mme Julie Brousseau, Mme Valérie Lecavalier, Mme Mélissa Leduc, Mme Caroline Boudreault, et 1 membre additionnel (poste vacant à coopter).

CECMSSoT – Services sociaux :

- Membres : Mme Kim Aubry, Mme Mariane Morissette-Landry, Mme Arlette Richer, Mme Guylaine Sarrazin, Mme Marie-Ève Vigneault et un membre additionnel (poste vacant à coopter)

Ainsi, il est aussi proposé par Valérie Lecavalier, appuyée par Geneviève Grondin, et résolu à l'unanimité, de procéder à l'identification des officiers suivants: président(e) et vice-président(e) pour chacun des comités exécutifs (CECMSSoT et CECMSSaT) ainsi qu'une secrétaire, représentant les deux comités exécutifs :

Nominations CECMSSa temporaire aux postes de président(e) et vice-président(e):
Mise en candidature au poste de président(e) : Valérie Lecavalier propose sa candidature.
Considérant que le nombre de candidatures correspond au nombre du poste à pourvoir, Valérie Lecavalier est élue par acclamation
au poste de présidente du CECMSSaT.

Mise en candidature au poste de vice-président(e) : Geneviève Grondin propose sa candidature.
Considérant que le nombre de candidatures correspond au nombre du poste à pourvoir, Geneviève Grondin est élue par acclamation
au poste de vice-présidente du CECMSSaT

Après discussion et,
CONSIDÉRANT la création du CECMSSa temporaire
CONSIDÉRANT que les membres doivent s'assurer de respecter les critères de l'article 3.1 du règlement actuel en comblant le poste;
CONSIDÉRANT que les officiers sont élus par et parmi les membres du CECM;
CONSIDÉRANT qu'un officier doit être nommé au poste de président et de vice-président du comité exécutif du conseil multidisciplinaire services santé.

Il est proposé par Caroline Boudreault, appuyée par Mélissa Leduc, et résolu à l'unanimité, de procéder à la nomination de madame Valérie Lecavalier au poste de présidente du comité exécutif du conseil multidisciplinaire services santés temporaire du CISSS de la Montérégie-Ouest jusqu'à l'élection du CECMSSa permanent prévue au plus tard en mai 2026.

Il est proposé par Caroline Boudreault, appuyée par Julie Brousseau, et résolu à l'unanimité, de procéder à la nomination de madame Geneviève Grondin au poste de vice-présidente du comité exécutif du conseil multidisciplinaire services santés temporaire du CISSS de la Montérégie-Ouest jusqu'à l'élection du CECMSSa permanent prévue au plus tard en mai 2026.

Nominations CECMSSo temporaire aux postes de président(e) et vice-président(e):
Mise en candidature au poste de président(e) : Mariane Morissette-Landry et Marie-Ève Vigneault propose leurs candidatures.
Considérant que le nombre de candidatures est supérieur au nombre du poste à pourvoir, Mariane Morissette-Landry est élue par vote à majorité absolue au poste de présidente du CECMSSoT.

Mise en candidature au poste de vice-président(e) : Guylaine Sarrazin propose sa candidature.
Considérant que le nombre de candidatures correspond au nombre du poste à pourvoir, Guylaine Sarrazin est élue par acclamation
au poste de vice-présidente du CECMSSoT

Après discussion et,

CONSIDÉRANT la création du CECMSSo temporaire
CONSIDÉRANT que les membres doivent s'assurer de respecter les critères de l'article 3.1 du règlement actuel en comblant le poste;
CONSIDÉRANT que les officiers sont élus par et parmi les membres du CECM;
CONSIDÉRANT qu'un officier doit être nommé au poste de président et de vice-président du comité exécutif du conseil multidisciplinaire services santé.
Il est proposé par Marie-Eve Vigneault, appuyée par Kim Aubry, et résolu à l'unanimité de procéder à la nomination de madame Mariane Morissette-Landry au poste de présidente du comité exécutif du conseil multidisciplinaire services sociaux temporaire du CISSS de la Montérégie-Ouest jusqu'à l'élection du CECMSSo permanent prévue au plus tard en mai 2026.

Il est proposé par Marie-Eve Vigneault, appuyée par Kim Aubry, et résolu à l'unanimité de procéder à la nomination de madame Guylaine Sarrazin au poste de vice-présidente du comité exécutif du conseil multidisciplinaire services sociaux temporaire du CISSS de la Montérégie-Ouest jusqu'à l'élection du CECMSSo permanent prévue au plus tard en mai 2026.

Nominations CECMSSa-CECMSSo temporaires :

Mise en candidature au poste de secrétaire : Julie Brousseau propose sa candidature.
Considérant que le nombre de candidatures correspond au nombre du poste à pourvoir, Julie Brousseau est élue par acclamation
au poste de secrétaire du CECMSSaT-CECMSSoT.

Après discussion et,
CONSIDÉRANT la création du CECMSSa temporaire et du CECMSSo temporaire
CONSIDÉRANT que les membres doivent s'assurer de respecter les critères de l'article 3.1 du règlement actuel en comblant le poste;
CONSIDÉRANT que les officiers sont élus par et parmi les membres du CECM;
CONSIDÉRANT qu'un officier doit être nommé au poste de secrétaire du comité exécutif du conseil multidisciplinaire services santé et sociaux;

Il est proposé par Arlette RIcher, appuyée par Geneviève Grondin, et résolu à l'unanimité de procéder à la nomination de madame Julie Brousseau au poste de secrétaire du comité exécutif du conseil multidisciplinaire services santé et sociaux temporaire du CISSS de la Montérégie-Ouest jusqu'à l'élection du CECMSSa et du CECMSSo permanents prévue au plus tard en mai 2026.